

gouvernement de la régente Marie de Médicis. Comme au temps de la Ligue, les grands seigneurs se croyaient à peu près maîtres dans leurs provinces ; et un gouverneur du Bourbonnais, obligé par sa charge d'assurer la sécurité publique, trouvait tout simple d'armer sa compagnie de gens de guerre, pour assouvir ses vengeances privées et piller pendant quatre jours les terres de Châteaumorand.

Le héros de cette équipée est Jean-François de la Guiche, comte de Saint-Geran et de la Palisse, brave soldat qui servit loyalement Henri IV dans les moments difficiles, mais homme du caractère le plus emporté. Il n'en était pas à son coup d'essai. En 1603, M. de Saint-Geran avait enlevé à main armée des prisons de Moulins deux hommes de sa suite qui avaient donné des coups d'épée à un lieutenant criminel ; malgré les remontrances du Parlement, il obtint des lettres d'abolition, le roi alléguant les services rendus et la nécessité de ménager un bon serviteur (1). En 1617, chassé

Marie de Médicis, du 12 novembre 1613, dont une originale et signée de sa main, l'autre en copie du temps ; une lettre de la même, originale et signée, du 16 novembre ; une lettre de M. d'Alincour, gouverneur de Lyon, du 12 novembre, en copie du temps ; — 3^o arrêt du Parlement de Paris, du 27 février 1614 ; requête d'Honoré d'Urfé et de Diane de Châteaumorand, sa femme, du 27 février 1615 ; cinq procurations de divers habitants de Saint-Martin-d'Estreaux et communes voisines donnant pouvoir de poursuivre M. de Saint-Geran et ses complices, toutes du 5 juin 1620 ; trois consultations d'avocats, des 18 janvier 1615, 15 juin 1620 et 5 juin 1625 ; — 4^o trois mémoires sans date. — A ce dossier, il faudrait ajouter trois pièces qui sont en *déficit* : une enquête supplémentaire, du 14 décembre 1613 ; un arrêt du Conseil privé, du 27 février 1616 ; et un accord entre Diane de Châteaumorand et le maréchal de Saint-Geran, du 22 juin 1620.

(1) *Archives historiques du Bourbonnais*, 1890, p. 286.